LES POLITIQUES AGRICOLES À TRAVERS LE MONDE QUELQUES EXEMPLES www.agriculture.gouv.fr www.alimentation.gouv.fr

Liberté · Égalité · Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

> MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE E L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT



Afrique du Sud • Algérie • Allemagne • Argentine • Australie • Autriche • Belgique • Brésil • Burkina Faso • Cameroun • Canada • Chine • Congo • Corée du Sud • Côte d'Ivoire • Égypte • Espagne • Etats-Unis • Gabon • Ghana • Hongrie • Inde • Italie • Japon • Lituanie • Madagascar • Mali • Maroc • Nouvelle-Zélande • Pays-Bas • Pologne • Roumanie • Royaume-Uni • Russie • Sénégal • Serbie • Syrie • Thaïlande • Tunisie • Turquie • Ukraine

Lituanie

Contexte agricole et relations internationales

PRINCIPALES DONNÉES		LITUANIE	FRANCE
Superficie du territoire km²		65 300	549 190*
Population milli	ons d'habitants – 2012	3 (- 1,5 % par rapport à 2011)	65,3 (+0,5 % par rapport à 2011
PIB	Mds€ - 2012	33	2 032
PIB / habitant	€ - 2012	25 746	31 109
Part de l'agriculture dans le P	VIB % – 2010	3,4	1,76 (2009)
Part de l'agriculture dans l'en	nploi % – 2011	8,5	2,5
Surface agricole utilisée millions d'ha – 2010		2,81	29,3
Balance commerciale tous se	cteurs Mds€ - 2012	- 2	- 81,5
Balance commerciale agroalim	nentaire Mds€- 2011	Exportations: 3,35 Importations: 2,77 Solde: + 0,58	Exportations: 56,10 Importations: 44,30 Solde: + 11,80
Exportations agroalimentaires vers l'autre pays	M€-2012	LT vers F : 82	F vers LT : 102 (solde : + 20)

^{*549 190} km² pour la métropole (Corse comprise), la surface Outre-Mer est de 89 540 pour les seuls DOM (Source IGN 2012) et monte à environ 113 000 km² au total.

Ce qu'il faut retenir

- ♣ La Lituanie est entrée dans l'Union européenne le 1er mai 2004.
- ◆ Les fermes de plus de 50 ha représentent 4% des effectifs mais 54% de la SAU totale. Les productions agricoles sont relativement diversifiées avec une légère domination des productions animales destinées à l'exportation (lait et viande).
- ♣ La Lituanie milite pour une égalité de traitement de l'ensemble des États membres au sein de l'Union européenne au titre de la PAC et la fin d'une Europe à 2 vitesses. Les résultats obtenus pour la prochaine période financière ont été favorablement accueillis en Lituanie (hausse de 30% de l'enveloppe globale agricole).
- ◆ La Lituanie est favorable au maintien de certaines aides couplées, notamment pour le secteur de l'élevage, et au ciblage

- des aides aux agriculteurs actifs, ce qui lui permettra de lutter contre l'abandon des terres, un des principaux défis de l'agriculture lituanienne.
- ♣ Le solde commercial agroalimentaire lituanien est excédentaire et connait une croissance régulière depuis 2004. Si une part significative de la progression des échanges est réalisée à la faveur du commerce intra-européen, l'excédent lituanien s'effectue en premier lieu avec la Russie et les anciens pays de la communauté des États indépendants (CEI).
- ◆ Depuis plusieurs années, la France mène avec la Lituanie des coopérations fructueuses, principalement entre services vétérinaires, mais aussi au service du renforcement de l'organisation économique, dans le cadre du partenariat stratégique franco-lituanien.

Production agricole

La majeure partie de la Lituanie (65 300 km², 2 967 millions d'habitants), située dans le bassin du Niémen, ne dépasse pas 250 m d'altitude. Le pays est constitué de vastes étendues de marais, en particulier au Nord et à l'Est, dont un grand nombre a été drainé. Son climat est continental humide (précipitations moyennent de 700 mm/an et températures moyennes de 6°C). La surface agricole utile couvre 2,84 Mha, dont 80% de terres arables. La taille moyenne des exploitations agricoles (de plus de 1 ha) est de 14 ha. La forêt couvre 34% du territoire lituanien.

La Lituanie compte 200 000 exploitations agricoles de plus de 1 ha en 2010, dont 42% sont des exploitations familiales de moins de 5 ha issues de la restitution foncière aux anciens propriétaires d'avant-guerre. Les fermes de plus de 50 ha représentent 4% des effectifs mais 54% de la SAU totale. Ce sont des grandes exploitations héritières des kolkhoses pour les plus grandes, et des exploitations familiales pour les moyennes. Le recensement agricole de 2010 montre une réelle concentration des structures agricoles sur les 10 dernières années. L'augmentation d'environ 10% de la SAU constatée sur la même période s'explique par les aides directes mais masque un réel problème d'abandon des terres les moins productives à l'Est du pays.

L'organisation du foncier agricole, résultant du processus de « décollectivisation » (pratiquement terminé en Lituanie), a été fortement impactée par les aides directes de la PAC qui renchérissent la valeur du foncier agricole. Le prix de l'hectare est très variable en Lituanie en fonction de sa classe et peut atteindre 2000 euros pour les meilleures terres. L'acquisition par les ressortissants étrangers de biens immobiliers agricoles et forestiers lituaniens est interdite jusqu'au 30 avril 2014.

Les productions agricoles sont relativement diversifiées avec une légère domination des productions animales dans la valeur brute de production totale de l'agriculture lituanienne. Le nombre d'exploitations certifiées agriculture biologique s'élevait à 2 220 en 2010.

Les surfaces en céréales ont représenté, en 2011, 1,12 Mha, soit 49,6 % des cultures arables. Les récoltent de céréales se situent entre 3,8 Mt et 3 Mt selon les conditions (3,23 Mt en 2011). Les principales cultures céréalières en 2011 sont le blé tendre avec 1,71 Mt, le triticale avec 0,26 Mt et l'orge avec 0,55 Mt. Les productions de légumes sont relativement marginales avec 0,29 Mt produites en 2011, composées principalement de choux (0,13 Mt) et de carottes (0,07 Mt). Les productions de fruits restent également très limitées et s'établissent à environ 0,06 Mt en 2011 (pommes et fruits rouges). Les surfaces consacrées aux betteraves à sucre et aux pommes de terre sont en net recul au profit des céréales et des graines oléagineuses.

Les productions animales sont diversifiées. La production laitière occupe notamment une place de premier ordre, représentant environ 25 % de la valeur brute de production totale de l'agriculture lituanienne en 2011. La production laitière s'établit à 1,75 Md de litres en 2011 et les vaches

laitières représentaient 46,6 % du total du cheptel bovin la même année. En parallèle, le cheptel allaitant est surtout composé d'animaux jeunes, veaux ou taurillons. Le nombre total de têtes de bétail et de volailles est en diminution régulière, bien que la filière avicole ait connue une réelle expansion après l'adhésion. Le cheptel porcin s'élève à 791 000 têtes en 2011.

L'activité de l'ensemble des entreprises agricoles (2,8%) et agroalimentaires (4,6%) représente environ 7,4% du PIB en 2011. Ces secteurs agricole et agroalimentaire connaissent une forte croissance depuis l'adhésion du pays à l'UE (+ 20%), mais restent modestes par rapport à la place qu'ils occupaient dans l'économie en 1990 (28% du PIB).

Politique agricole

L'adhésion de la Lituanie à l'Union européenne est perçue favorablement par la population agricole, qui tire profit des aides directes et des aides structurelles soutenant la modernisation, ainsi que du développement des exportations de produits agricoles vers le marché communautaire, en complément des débouchés traditionnels à l'Est.

La Lituanie milite pour une égalité de traitement de l'ensemble des États membres au sein de l'Union européenne au titre de la PAC et la fin d'une Europe à 2 vitesses.

Les résultats obtenus pour la prochaine période financière ont été favorablement accueillis en Lituanie : en particulier sur l'agriculture, une hausse de 30 % de l'enveloppe globale (de 13,3 milliards de litas dans le budget 2007-2013 à 17,2 milliards de litas pour 2014-2020) et des paiements directs aux agriculteurs qui devraient s'établir à 196 EUR par hectare en 2020.

La Lituanie a montré de l'intérêt pour l'aide aux petits producteurs, les « petites » exploitations représentant 2/3 de ses exploitations. La Lituanie est favorable au maintien de certaines aides couplées, notamment pour le secteur de l'élevage, en proposant de réserver les aides aux agriculteurs actifs, ce qui lui permettra de lutter contre l'abandon des terres, un des principaux défis de l'agriculture lituanienne. Le ministre de l'Agriculture, M. Vigilijus Jukna, fait de l'industrie laitière et de l'élevage bovin les priorités du gouvernement lituanien. Le gouvernement cherchera à faciliter la création des exploitations d'élevage de taille moyenne et à promouvoir la construction de centrales électriques au biogaz près des fermes industrielles.

La Lituanie est satisfaite du maintien du système de paiement simplifié des aides directes.

Échanges commerciaux

Le solde commercial agroalimentaire lituanien est excédentaire et connait une croissance régulière depuis 2004;

celui-ci s'élevait en 2012 à 3,4 milliards de litas (environ 981 M€). Les ventes de produits lituaniens vers les pays de l'UE représentaient 51% du total des exportations agroalimentaires lituaniennes en 2012. Si une part significative de la progression des échanges est réalisée à la faveur du commerce intra-européen, l'excédent lituanien s'effectue en premier lieu avec la Russie et les anciens pays de la CEI.

Les principales familles de produits exportés sont en premier lieu le lait et les produits laitiers (lait à boire, crème fraîche), le maïs et des fruits et noix comestibles. Les principaux partenaires commerciaux à l'export en 2012 sont la Russie (30%), la Lettonie (12%), l'Allemagne (9%) et la Pologne (6%)

Les principaux produits importés sont des fruits et noix comestibles, des légumes et des boissons alcoolisées et non-alcoolisées. Les principaux fournisseurs en 2012 sont les Pays-Bas (20%), la Pologne (13%), la Lettonie (10%) et l'Allemagne (9%).

Les échanges commerciaux agricoles et agroalimentaires entre la France et la Lituanie sont particulièrement dynamiques puisque les flux sont en hausse de part et d'autres en 2012. Ils devraient représenter près de 23 % (106 M€ soit + 27%) des exportations françaises (473 M€ soit + 4,5%) vers la Lituanie et 10% des exportations lituaniennes vers la France. Le commerce de produits agricoles et agroalimentaires présente un solde positif (respectivement +11,8 M€ et + 10,8 M€) pour la France en hausse en 2012. Les deux tiers de nos exportations sont des vins et des spiritueux, le dernier tiers est constitué de produits laitiers, de fruits et légumes et de céréales et ses dérivés. Les deux tiers des exportations lituaniennes vers la France sont des fruits de mer transformés et des céréales des oléagineux et des fourrages. Le dernier tiers est constitué de viandes et produits laitiers. La Lituanie développe surtout ces échanges avec la CEI, les

Les entreprises à capitaux français, tous secteurs confondus et en particulier dans le secteur agroalimentaire, ont une présence relativement réduite en Lituanie. Seul le groupe Roquette est répertorié comme actionnaire d'AB Amilina (45%), société lituanienne dans la transformation de l'amidon.

exportations à destination de cette zone ayant quasiment

Accords internationaux

La Lituanie est membre de l'UE, depuis le 1er mai 2004. Ce pays est membre de l'organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) depuis 2004. La Lituanie est aussi membre de l'organisation mondiale du commerce (OMC) depuis le 31 mai 2001 et de l'organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), mais pas de l'organisation mondiale de la vigne et du vin (OIV).

Relations bilatérales

Depuis plusieurs années, la France mène avec la Lituanie des coopérations fructueuses, principalement entre services vétérinaires, mais aussi au service du renforcement de l'organisation économique, dans le cadre du partenariat stratégique franco-lituanien. Deux actions ont eu lieu en 2012 : une sur les formes sociétaires d'exploitation agricole et une sur l'évaluation des risques sanitaires dans l'alimentation. Cette dernière coopération a abouti à la signature en juillet 2012 à Vilnius d'un accord de coopération entre le laboratoire national de référence de Lituanie et l'ANSES (agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail). Deux actions de coopération pour le service vétérinaire et de l'alimentation auront lieu en 2013 dans les domaines de l'inspection sanitaire et de la coopération sur les plans d'urgence contre les épizooties (peste porcine...).

Ces bonnes relations se sont concrétisées par un important succès pour nos deux pays en termes d'influence à l'international : un consortium mené par la France et les services vétérinaires lituaniens a remporté fin 2011 un important appel d'offres d'assistance technique à la Biélorussie, qui se terminera en 2014.

Sources : MAAF, SE, Eurostat, douanes françaises citées par Ubifrance

doublées entre 2007 et 2011.

COPYRIGHT: Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du service des relations internationales de la direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires (DGPAAT). Adresser les demandes à philippe.vincon@agriculture.gouv.fr.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ: le service des relations internationales s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

RÉDACTION : Cette collection de fiches est coordonnée par le bureau des relations bilatérales (BRB/DGPAAT). Leur rédaction est assurée par les correspondants géographiques du service des relations internationales de la DGPAAT (BRB, BUE, BDOI), les conseillers aux affaires agricoles (CAA) et les services des ambassades de France des pays concernés et les services centraux concernés (DGPAAT, DGAL, DGER, CEP). Les sources des données sont diverses. En fonction des zones géographiques, des lots de données homogènes et consolidées ont été privilégiés, ce qui peut conduire à ne pas retenir les données de l'année N-1 mais celles de l'année N-2 dans le tableau de la première page, les données de l'année N-1 restant mentionnées dans le corps du texte.

Service des relations internationales – 3, rue Barbet de Jouy – 75349 Paris 07 SP